

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/07/2021

Date convocation : 29 juin 2021

Excusé : Henri ALLARD

Lecture du compte-rendu du 23/04/2021 : approbation du Conseil

### ▪ **Rénovation bâtiment centre bourg :**

- Les élus ont visité les locaux. Les travaux sont terminés et la réception aura lieu prochainement.
- **Avenants au marché :** Le Conseil approuve les avenants suivants :
  - Lot n°2 – Maçonnerie – Entreprise CHANTELAUZE  
Montant travaux en plus : 3911,41 € HT  
Nouveau montant marché : 132 549,87 € HT
  - Lot n°3 – Charpente – Couverture – Entreprise EQUIS Père & Fils  
Montant travaux en plus : 2579,63 € HT  
Nouveau montant marché : 49 567,03 € HT
  - Lot n°7 – Menuiseries intérieures - Entreprise EQUIS Père & Fils  
Montant travaux en moins : 97,28 € HT  
Nouveau montant marché : 14134,80 € HT

### ▪ **Voirie forestière :**

Le Conseil décide d'effectuer une coupe de bois d'environ 10 m<sup>3</sup> sur un délaissé de chemin rural sur le tronçon « Les Guelles » en raison des travaux de voirie forestière. La convention d'achat sera signée avec la scierie Forez Sciage Bois – 42550 Usson en Forez

### ▪ **Coupes de bois sections :**

En raison des travaux de voirie forestière, le Conseil décide d'effectuer des coupes de bois dans les sections de La Faye – Grenier et Le Bourg-La Vialle. La convention d'achat sera signée avec la scierie Bernard – 43810 Roche en Régnier

### ▪ **Vente parcelles :**

Le Conseil donne son accord pour les ventes de parcelles suivantes :

Lieu	Section	superficie m <sup>2</sup>	Prix/m <sup>2</sup>	Acheteur
La fontaines des Paters	AT351	1 053	0,10	OLLIER Gilbert
Le Trive	AV12	2 339	0,10	LAGER Denis
Sagne Morte	AN541	2 105	0,10	HAGER Peter
Les Saurets	BI135	1 751	0,20	BERNARD Stephane
Le Suc	AK541	925	0,20	PORTENEUVE Gregory
Le Fetre	AT408	3 758	0,10	PELIN Jacques
Les 9 chemins Sud	BK90	564	0,10	DARD Eric
	AT11	1 615	0,10	
	BI211	2 445	0,10	

▪ **Déclassement domaine public :**

M. le Maire présente au Conseil la situation de deux portions de la voirie communale :

- n° 7 au lieu-dit « Amour »
- n° 2 au lieu-dit « Le Crozet »

Depuis de nombreuses années, ces deux emprises ne sont plus affectées à la circulation et à l'usage public.

M. le Maire propose donc de constater la désaffectation des ces portions de voirie (≈ 250 m<sup>2</sup> à Amour et ≈ 70 m<sup>2</sup> au Crozet) et de prononcer leur déclassement du domaine public communal en vu de leur transfert dans le domaine privé communal. Le Conseil approuve cette proposition.

▪ **Acquisition d'un mobil-home :**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le propriétaire d'un mobil-home installé au camping « Le Bandier » souhaite le vendre. Il propose à l'assemblée de l'acquérir ce qui permettrait d'avoir une offre de location supplémentaire. Le Conseil fixe le prix d'achat de ce mobil-home à 3000 €.

▪ **Tarifs mobil-home :**

Suite à l'acquisition d'un mobil-home au camping « Le Bandier », le Conseil fixe les tarifs de location suivants :

- Semaine : 300 €
- Week-end : 100 €
- Nuitée : 50 €
- Caution à la réservation : 300 €

▪ **Désignation élu référent à l'accueil :**

A la demande du Parc Livradois Forez, le Conseil désigne Mme MOSNIER Isabelle, élue référente à l'accueil.

Son rôle est de faciliter l'installation et l'intégration des nouvelles entreprises et des nouveaux habitants au sein de la commune.

▪ **Questions diverses :**

- Voirie forestière : L'Entreprise DAUPHIN commence les travaux le 09 juillet 2021.
- Etude Assainissement Le Bourg : Le Bureau d'études SECAE a réalisé les inspections vidéo et les tests à la fumée. En attente du rapport écrit après les mesures pollution à la station.
- Syndicat Gestion eaux du Velay ALF : M. MIDROIT Serge, délégué, présente le compte-rendu de la réunion du conseil syndical en date du 25 juin 2021. Une convention de coopération a été signée entre la CAPEV (Communauté Agglo du Puy en Velay) et le SGEV à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.
- Installation fibre optique : Sur la commune l'installation de la fibre devrait être réalisée en partie sur 2022.
- Pompiers : Suite à une réunion des élus de l'ancien canton de Viverols, les deux centres de secours sont en concertation pour envisager un regroupement à l'avenir.
- Coffret prises : l'installation sur la place est terminée
- Feux d'artifice : A l'occasion de la soirée paëlla organisée par les sapeurs pompiers, des feux d'artifices ont été achetés par la commune et seront tirés le 13 juillet au soir.